

CONTACT

Service évolution professionnelle du CDG 56 :
evolutionpro@cdg56.fr

- **Stéphanie BOIZET, conseillère en évolution professionnelle**
02 97 61 54 62
- **Armelle JOUANNO, conseillère en évolution professionnelle**
02 97 68 16 14
- **Maëlanne BRIERE, conseillère en évolution professionnelle**
02 97 68 16 17

EVOLUTION PROFESSIONNELLE



Le Service Évolution Professionnelle propose différents types d'accompagnements afin de :

- Développer et dynamiser les parcours professionnels des agents
- Faciliter la mobilité en interne ou en externe
- Accompagner l'évolution des métiers et des compétences
- Prévenir l'usure professionnelle
- Répondre à la demande croissante de sens au travail



Mise à jour : 13 janvier 2022

BILAN PROFESSIONNEL

- Accompagnement individualisé permettant à un agent d'aborder la suite de son parcours dans le cadre d'une évolution contrainte ou choisie, et d'envisager un projet professionnel prenant en compte ses compétences, aptitudes, expériences, savoir-être, valeurs et sources de motivation.

Accompagnement mené par un conseiller en évolution professionnelle, comprenant 8 séances en face à face, des outils spécifiques (tests, questionnaires, etc.) et des travaux intersessions.

Tarif : 1600 € pour les collectivités affiliées

1800 € pour les collectivités non affiliées

ATELIER DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- Accompagnement collectif dédié à une thématique spécifique, proposant une approche personnalisée et interactive, à travers des échanges, des partages et des travaux dédiés encadrés par les conseillers en évolution professionnelle.
- Ouverts à tous les agents, sur inscription.

Exemples de thématiques proposées : construire son projet de mobilité, CV et lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, etc. Programme des ateliers : www.cdg56.fr

Tarif : 114 € par agent et par atelier pour les collectivités affiliées

135 € par agent et par atelier pour les collectivités non affiliées

ACCOMPAGNEMENT A LA CARTE

- Accompagnement personnalisé, pouvant combiner différents axes de travail en fonction de la situation de l'agent.

Par exemple : élaboration d'un CV, travailler son portefeuille de compétences, préparation à l'entretien, organiser sa recherche de mobilité.

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS EN CAS DE CHANGEMENT D'ORGANISATION, SUPPRESSION DE POSTE, TRANSFERT D'ACTIVITÉ

- Anticiper et accompagner le changement auprès d'une équipe ou d'un service afin d'améliorer l'appréhension de la situation à venir et de développer les ressources pour favoriser les opportunités et l'évolution.

ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS EN SURNOMBRE

- Accompagnement à la carte visant à faciliter un retour rapide à l'emploi

COACHING

- Accompagnement individuel ou collectif stimulant la réflexion et la mise en action de l'agent dans le cadre d'une évolution professionnelle.

Tarif : 89 € / heure pour les collectivités affiliées

130 € / heure pour les collectivités non affiliées